



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Communiqué sur le budget octobre 2024

Le CA de l'université de Rouen Normandie avait à son ordre du jour du 18 octobre dernier le débat d'orientation budgétaire 2025.

La seule chose que l'on peut affirmer à l'heure actuelle, c'est que l'on ne dispose d'aucune information objective sur la façon dont le budget 2025 de l'URN pourra être élaboré. Et pour cause, puisqu'il dépend fondamentalement de la loi de finance initiale de l'État pour 2025 qui est en cours de discussion au parlement (Assemblée nationale et Sénat).

Même pour l'année 2024, le MESR n'est pas encore en mesure de nous annoncer la totalité de ses dotations, ce qui amène à une incertitude d'environ 2 millions € pour l'atterrissage budgétaire 2024.

Ce que l'on connaît en revanche, ce sont les intentions affichées par le gouvernement pour son projet de budget 2025, et elles sont particulièrement effrayantes, pour l'ensemble des services publics et plus spécifiquement pour celui de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR).

La coupe annoncée du budget de l'ESR d'au moins 400 millions € est catastrophique et la part du budget de la mission interministérielle recherche et enseignement supérieur (MIREES) dans le budget de l'État n'a jamais été aussi faible. En effet, pour la cinquième année consécutive, elle est inférieure à 6 % alors qu'elle était de 6,8 % en 2011.

Par ailleurs, la situation de précarité parmi les étudiantes et les étudiants demeure particulièrement préoccupante : une étude récente révèle que 18 % d'entre elles et eux ont recours à l'aide alimentaire, et ce ratio ne cesse d'augmenter.

Le choix de diminuer drastiquement le volume des dépenses publiques est un choix politique qui revient à faire porter sur la majorité de la population le déficit budgétaire lié à l'accumulation de richesses pour quelques uns au cours des dernières années (juste pour fixer les idées, ces profits accumulés sont passés de 200 à 1200 Mds € en 10 ans, soit une multiplication par 6 !).

D'autres pistes de financement ou d'économies existent.

- Le Crédit Impôt Recherche (CIR) est une dépense publique d'environ 7,6 Mds € en 2024 permettant le financement de la recherche privée qui n'a pas vraiment prouvé son efficacité. Son versement mériterait à minima d'être conditionné à la mise en oeuvre d'une véritable politique de recherche des entreprises (<https://www.snesup.fr/actualites/presse/communiques-nationaux/le-cir-particulierement-couteux-et-inefficace-doit-etre>).
- Le Service National Universel (SNU) dont la généralisation coûterait environ 10 Mds € selon la Cour des Comptes est une dépense dont l'utilité est pour le moins discutable.
- Le financement public des établissements d'enseignement supérieur privé (comme la première école vétérinaire privée en France localisée à Mt St Aignan avec des droits d'inscription pour les étudiant·es de 15 000 € en moyenne par an et des subventions de l'État, de la région et de la métropole) mériterait d'être largement révisé.

- Le coût de l'apprentissage pour les finances publiques est estimé à 20 à 25 Mds € pour un peu moins d'un million d'apprenti·es, soit plus de 20 000 € par apprenti·e (plus de 3 fois le financement public par étudiant·e à l'université !).

Les représentant·es de la FSU ont dénoncé les orientations budgétaires envisagées lors du CNESER du 8 octobre en présence du ministre Patrick Hetzel et ont défendu le principe de l'indépendance des enseignant·es-chercheur·ses et des libertés académiques (<https://www.snesup.fr/declaration-liminaire-cneser-en-cp-du-8-octobre-2024>).